

Notre Projet Educatif

« Le Centre de vacances est un lieu de vie, d'échanges et de plaisirs où chaque jeune, à travers sa personnalité développera son autonomie. »

1.1. Notre projet social

Direction Sud a pour buts

- D'organiser et animer des séjours de vacances pour enfants, adolescents ou adultes.
- De répondre aux besoins sociaux des personnels des différents acteurs (CE, associations, partenaires institutionnels, particuliers dans le domaine des loisirs).

Nous souhaitons contribuer au développement et à l'épanouissement personnel de tous ses ayants droit à travers des vacances et des loisirs de qualité.

1.2. Notre projet politique

Il part du postulat que l'organisation de vacances collectives de qualité et accessibles à tous les revenus, est aussi un outil pour rendre "le vivre ensemble" enviable, au regard de tous les objets de consommation.

En effet, l'éducation a un handicap dans un monde qui "survalorise" la consommation passive d'objets et les profits. Elle ne peut être un objet de consommation comme les autres, son but n'est pas lucratif.

Les enfants et les adolescents que nous recevons sont des citoyens vivant dans un monde en mutation permanente et brutale. L'adaptation de nos réponses doit contribuer à renforcer leur chance dans ce monde en perpétuelle évolution.

Les parents sont pour nous des partenaires à part entière de ce projet éducatif. Nous souhaitons qu'ils deviennent non seulement des utilisateurs, mais aussi des défenseurs et des promoteurs des centres de vacances.

Nous agissons en sorte que les parents éducateurs de leurs enfants, soient convaincus de l'importance et de la richesse de cette expérience de vie en collectivité pour leur enfant et qu'ils comprennent que cette expérience participe à sa construction.

Le temps des vacances collectives doit conduire naturellement au respect et à la promotion de l'individu dans le groupe. La laïcité, la solidarité, la tolérance sont les bases de nos actions éducatives. Ces valeurs, pour s'exprimer nécessitent la mise en place de moyens qui selon l'âge facilitent : l'autonomie, la socialisation, la prise de responsabilités, l'autogestion mais aussi le plaisir et la détente. Nous devons garantir, la sécurité physique et morale des jeunes que nous accueillons, une hygiène de vie, un équilibre alimentaire et un rythme de vie adaptée. Tous ces aspects doivent être le souci permanent du directeur et de son équipe. Nos équipes ne pourront en aucun cas accepter sur nos séjours : la violence et le rejet de l'autre sous toutes ses formes. Les produits stupéfiants, les propos sexistes, la pédophilie, la maltraitance, les vexations ou les humiliations.

Les activités seront organisées et pratiquées dans le respect des différentes réglementations. Elles sont un des moyens pour découvrir et partager des moments agréables sans esprit de compétition.

1.3. Nos moyens

Pour répondre à ce besoin social nous voulons rendre le centre de vacances accessible au plus grand nombre en travaillant en partenariat avec tous les organismes (CE, mairies, CAF, ministères, associations, particuliers) qui le désirent.

Direction Sud met en œuvre des séjours en tant qu'organisateur et assure la gestion directe de centres de vacances dans les structures mises à sa disposition soit par la location de lieux d'hébergements ou par l'accueil en gestion hôtelière.

Nos centres de vacances accueillent les enfants de 6 à 18 ans non révolus, valides ou porteurs de handicaps.

1.4. Nos choix et nos orientations

- Favoriser le départ en vacances des enfants et des jeunes.
- Organiser des séjours où chacun soit considéré comme une personne à part entière et qui répondent aux besoins d'autonomie, de socialisation des enfants en fonction de chaque tranche d'âges.
- Veiller à ce que l'organisation de la vie quotidienne, dans nos centres de vacances, soit un moment éducatif à part entière excluant toute orientation purement consumériste.

1.5. Nos objectifs éducatifs

Un sens pour notre action

Pour prendre en compte l'évolution de notre société, les besoins et les attentes à satisfaire, nous pensons que les structures d'accueil d'enfants et d'adolescents doivent prendre en considération et à égalité les quatre dimensions de l'organisation.

- Les espaces et cadre de vie des enfants
- Le temps et le rythme des enfants
- Les activités, leur contenu, leur organisation
- Les relations entre les enfants et entre les enfants et les adultes

Des critères de qualité

- Respecter la sécurité physique et affective des enfants
- Respecter la personnalité de chacun et la laïcité
- Permettre la participation des enfants à l'organisation de leurs vacances
- Favoriser l'activité des enfants, en prenant en compte l'apport qu'elle représente dans la construction et l'épanouissement de leur personnalité
- Privilégier l'activité ludique, le repos, la santé, la culture, les activités de plein air
- Respecter la mixité

- Respecter le rythme de vie et les besoins physiologiques et psychologiques de chacun
- Organiser des visites des représentants des (CE, associations, etc.) pendant les séjours
- Distribuer des fiches d'évaluation aux parents

Des projets pédagogiques d'équipes d'encadrement

La spécificité du centre de vacances est de placer l'enfant au cœur du projet, pour qu'il soit acteur de ses vacances et de ses loisirs, qu'il les ait choisis, et qu'il soit véritablement associé à leur déroulement.

Nous considérons le centre de vacances, comme un lieu d'apprentissage où l'enfant est écouté, reconnu et respecté, où il peut prendre des responsabilités à sa mesure, où il peut apprendre à opérer des choix, à les négocier avec d'autres (enfants et adultes), dans le respect de chacun et dans un esprit de coopération, d'échange et de solidarité.

Le centre de vacances peut devenir alors un espace d'émancipation et d'éducation à la citoyenneté, où l'enfant devient plus autonome et où il peut vivre un « ailleurs » qui l'aide à grandir.

L'encadrement doit être responsabilisé par la mise en place d'une organisation pédagogique structurée autour de la vie quotidienne et des activités ludiques et éducatives. Cette organisation doit intégrer le travail d'équipe des animateurs tout en favorisant la responsabilité individuelle de chacun.

La vie quotidienne doit être pensée et organisée en fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins fondamentaux. Elle doit pouvoir intégrer ou s'adapter au déroulement des activités.

La plus grande place dans le séjour doit être réservée aux projets d'animation de l'équipe d'encadrement et aux projets d'activités des enfants.

Direction Sud a décidé, dans un souci éducatif et pour ne pas polluer la vie quotidienne d'un centre de vacances, d'autoriser les jeunes à se servir de leurs portables du goûter au coucher. Au-delà de ce temps, les équipes pédagogiques récupéreront ces matériels. Cette orientation ne concerne pas les camps itinérants.

L'équipe d'encadrement aura connaissance de ce projet. Chaque adulte est conscient de son rôle éducatif à travers sa personnalité, ses compétences. Les séjours doivent être des lieux d'échanges, de pratiques, d'apprentissages, et donc de progrès.